

POUR CONTRER LA CRISE DU LOGEMENT ON A BESOIN DE TOITS

GUIDE DES AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS

Campagne de mobilisation - Carré bleu

Table des matières

INTRODUCTION	4
Pourquoi le carré bleu?	5
Atelier et outils d'animation	7
1 Atelier de 15 minutes pour vos partenaires ou participants incluant un power point	7
1 Atelier de 15 minutes pour les participants de tous âges ou littératie incluant des images.....	8
1 Atelier de 30 minutes pour vos partenaires ou participants incluant un power point	9
1 Atelier d'une heure pour vos les participants de tous âges ou littératie incluant des éléments de la campagne << Vous n'êtes pas seul.e.s! >> incluant des images et les dépliants << Vous n'êtes pas seul.e.s! >>	10
QUEL EST LE LIEN ENTRE CETTE CAMPAGNE ET LA MISSION DE NOTRE ORGANISME?.....	11
Populations vulnérables.....	13
Petite enfance et famille	14
Femmes	15
Personnes immigrantes	17
Personnes en situation de handicap	18
Personnes aînées	19
Environnement.....	20
Itinérance.....	21
Santé mentale	22
Jeunesse	25
Employabilité.....	26
Insécurité alimentaire	27
Discrimination et stigmatisation	28
Économie sociale.....	29
C'EST QUOI, LE DROIT AU LOGEMENT?	30
C'EST QUOI, LA CRISE DU LOGEMENT?	31
QUELLES SONT LES ACTIONS QUE JE PEUX POSER?	33
RÉFÉRENCES	34

INTRODUCTION

La crise du logement nous concerne toutes et tous et a des impacts sur l'ensemble de la population québécoise. La lutte pour le droit au logement ne touche plus uniquement les organisations qui travaillent directement sur la question du logement. C'est maintenant une lutte collective, transversale à l'ensemble des missions des organismes communautaires. Les impacts de la crise se font sentir dans notre communauté, il faut se mettre en action.

Pour contrer la crise du logement, on a besoin de TOIts

Vous êtes invité·es à participer à cette mobilisation pour le droit au logement, à sensibiliser vos membres et partenaires à l'enjeu du logement et à devenir des ambassadrices et ambassadeurs de cette campagne dans votre communauté.

Pour ce faire, différents ateliers et outils vous sont proposés dans ce guide.

- 1 Atelier de 15 minutes pour vos partenaires ou participants **incluant un power point**
- 1 Atelier de 15 minutes pour les participants de tous âges ou littératie **inclusif des images**
- 1 Atelier de 30 minutes pour vos partenaires ou participants **inclusif un power point**
- 1 Atelier d'une heure pour vos les participants de tous âges ou littératie incluant des éléments de la campagne << Vous n'êtes pas seul.e.s! >> **inclusif des images et les dépliants << Vous n'êtes pas seul.e.s! >>**

Les ateliers courts peuvent s'insérer dans des assemblées générales, des rencontres de conseil d'administration ou de comités, des assemblées publiques, des ateliers parents-enfants café causerie, cuisines collectives activités mensuelles ou événements communautaires. Il n'est pas nécessaire d'organiser une activité spécifique, il est possible de prolonger une activité déjà prévue et y intégrer cet atelier.

Les ateliers longs vous permettront de prendre un peu plus de temps avec les gens pour les faire réfléchir et les mettre davantage en actions.

Comment s'y prendre :

- 1. Lire le présent guide d'animation**
- 2. Trouver des bâches ou des tissus en feutre bleu**
- 3. Préparer votre animation avec les outils à votre disposition**
- 4. Mobiliser en découper et distribuant des carrés bleus à vos membres et partenaires !**

Pourquoi le carré bleu?

Il est souhaité que le carré bleu devienne le symbole de cette mobilisation.

Pourquoi le carré bleu?

*Il fait référence au documentaire *Ma cité évincée* qui traite des enjeux des crises du logement et de l'itinérance.*

Dans le film, les locataires du Manoir Lafontaine, en lutte contre leur éviction, utilisent des bâches bleues, y inscrivent des messages pour afficher leur mécontentement et revendications, puis les suspendent à leur balcon. La bâche bleue est également utilisée par les personnes en situation d'itinérance pour se couvrir et s'abriter. Ainsi, le carré bleu, découpé dans une bâche, exprime notre solidarité et devient un symbole de la mobilisation pour le droit au logement.

Nous vous proposons de réaliser une activité de découpage de carrés bleus avec vos membres. C'est également un bon moment pour ouvrir la conversation sur la crise du logement.

Pour fabriquer le carré bleu, voici le gabarit :

Il s'agit d'un carré de taille de 5 cm X 5 cm. Pour vous faciliter la tâche, nous vous recommandons de découper un carré de cette taille dans un carton et de l'utiliser comme gabarit pour découper la bâche bleue. Des épingle seront également nécessaires.

Atelier et outils d'animation

1 Atelier de 15 minutes pour vos partenaires ou participants incluant un power point

1 Atelier de 15 minutes pour les participants de tous âges ou littératie incluant des images

1 Atelier de 30 minutes pour vos partenaires ou participants incluant un power point

**1 Atelier d'une heure pour vos les participants de tous âges ou littératie incluant des éléments de la campagne << Vous n'êtes pas seul.e.s! >>
inclusif des images et les dépliants << Vous n'êtes pas seul.e.s! >>**

QUEL EST LE LIEN ENTRE CETTE CAMPAGNE ET LA MISSION DE NOTRE ORGANISME?



Pour contrer la crise du logement
ON A BESOIN DE TOITS

Présentez le lien entre la mission de votre organisme et le droit au logement. Vous pouvez lancer la discussion avec les participant·es puis vous référer aux pistes ci-dessous.

Le milieu communautaire fait partie intégrante du filet social québécois au même titre que les services publics et les programmes sociaux. Initié par les gens de la communauté, le mouvement de l'action communautaire autonome constitue l'une des formes de participation citoyenne la plus importante, la mieux organisée et la plus engagée pour la justice sociale au Québec. Le milieu communautaire offre une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec.

Les organismes ont un rôle de transformation sociale.

La pratique de l'action communautaire autonome est axée sur la transformation sociale, c'est-à-dire une pratique engagée dans des actions visant l'amélioration du tissu social, des droits et de la qualité de vie.

Parmi les huit critères de l'action communautaire autonome on trouve les deux suivants :

Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme qui favorise la transformation sociale;

Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des situations problématiques abordées;

Le milieu communautaire a donc pour mission de s'engager dans les luttes sociales, travailler à l'amélioration des conditions de vie des citoyen·nes, se positionner en défense des personnes en situation de vulnérabilité et les soutenir dans une approche globale.

Source : Réseau québécois de l'action communautaire autonome <https://rq-aca.org/aca/>

Le logement est le pilier de toute communauté, un besoin essentiel, un droit fondamental. Puisqu'il faut toutes et tous se loger, l'ensemble de la population est touché par la crise actuelle. Il est primordial de s'engager et de collaborer dans cette lutte collective.

Présentez le lien entre la mission de votre organisme et le droit au logement. Vous pouvez lancer la discussion avec les participant·es puis vous référer aux pistes ci-dessous.

Populations vulnérables

La crise du logement a une incidence directe sur la qualité de vie des Québécois·es, tout particulièrement les locataires. Selon les données du recensement de 2021, 25% des locataires au Québec consacrent 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement (loyer, électricité, eau chaude, frais hypothécaires, impôts fonciers, etc.), contre 10% chez les propriétaires. Près de 1 locataire sur 10 (8,6%) consacre même 50% ou plus de leur revenu à ces frais.

Ce taux d'effort varie également en fonction du revenu. Au Québec en 2021, alors que le revenu médian de l'ensemble des ménages locataires était de 48 400\$, il était de 23 800\$ chez les ménages locataires ayant un taux d'effort de 30% et plus, et de 9 900\$ pour les ménages ayant un taux d'effort de 80% et plus.

Selon les données du recensement, 3,7 % de la population du Québec vivait dans un ménage ayant des besoins impérieux (1) en matière de logement en 2021. Cette proportion est toutefois plus élevée chez les femmes (4,0%), les personnes âgées de 65 ans et plus (5,4 %), les immigrants (5,4 %), les résidents non permanents (12,7 %), les minorités visibles (5,7%) et les personnes ne possédant pas de diplôme d'étude secondaire ou un équivalent (7,0 %).

Certaines personnes qui cumulent plusieurs de ces caractéristiques sociodémographiques sont encore davantage susceptibles de vivre dans un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement. C'est notamment le cas des femmes qui ont un statut de résidence non permanente n'ayant aucun diplôme (19,4%) ou des personnes issues des minorités visibles âgées de plus de 65 ans (11,4%).

Source: <https://observatoiredesinegalites.com/marche-locatif-crise-logement/>

(1) Un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement est un ménage dont le logement est considéré inadéquat, inabordable ou d'une taille non convenable, et dont le niveau de revenu est insuffisant pour permettre de payer les frais de logement d'un logement approprié et adéquat dans sa communauté.

Source : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/chn-biml/index-fra.cfm>

Petite enfance et famille

L'Observatoire des tout-petits précise qu'il existe un lien entre les caractéristiques du logement, le bien-être et le développement des enfants. En effet, plus la densité d'occupation du logement est élevée, plus les enfants, ainsi que l'ensemble des membres de la famille, seraient à risque de développer des maladies respiratoires et gastroentériques infectieuses en plus des difficultés associées au stress, à la santé mentale, au sommeil, ainsi qu'à l'insécurité alimentaire. De plus, le coût élevé des loyers, qui représente une lourde charge financière pour les parents (c.-à- d., qui requiert une dépense de plus de 30 % du revenu familial), nuit à l'accessibilité au logement et serait associé à des conditions socio-économiques et de santé précaires. Cette situation constituerait une source importante d'anxiété pour les familles. Les enfants d'âge préscolaire vivant dans ces conditions (c'est-à-dire densité d'occupation du logement élevée et coût inabordable du loyer) seraient plus à risque de développer des retards de développement sur le plan cognitif, langagier et socioaffectif au cours de leur vie. Le surpeuplement du logement augmente quant à lui les risques de tensions familiales, voire d'abus.

Un sondage de l'Observatoire des tout-petits réalisé en 2022, révélait que trois familles locataires sur cinq seraient contraintes de couper dans les activités, les vêtements, voire l'alimentation, pour être en mesure de payer leur loyer. Selon la même étude, faute de logement répondant à leur capacité de payer, pas moins de 30% des parents d'enfants de 0 à 5 ans affirmaient résider dans un logement ne répondant pas à leurs besoins, souvent en raison d'un manque d'espace.

La stabilité vécue dans un logement abordable renforce à son tour l'équilibre familial, permet de meilleurs liens d'attachement entre les parents et les enfants et augmente la sécurité des tout-petits.

Sources:https://chaireriss.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/125/CLR-PUB_Pointsur_AbordLogementsQc_no1.1.pdf <https://tout-petits.org/themes/logement-et-quartiers/> <https://tout-petits.org/balados/un-toit-pour-nous/>

Les familles avec enfants sont également plus susceptibles de subir de la discrimination lors de la recherche de logement (voir section discrimination).

Source : <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Enquete-discrimination-2021.pdf>

Femmes

Plus d'un ménage locataire sur deux (50,8%) a une femme comme principal soutien financier. Si leur revenu médian a augmenté plus vite que celui des hommes (plus 32,6% pour les femmes, comparativement à plus 27,5% pour les hommes), un écart de revenu de 6 000 \$ par année persiste entre les deux groupes. Elles étaient également plus nombreuses à consacrer une part démesurée de leur revenu au logement. Alors que 166 990 ménages ayant comme principal soutien financier un homme dépensaient plus de 30% de leur revenu pour les frais de logement en 2021, c'était le cas de 206 625 femmes. En revanche, l'écart de ménages mal logés selon le genre, diminue pour les locataires engouffrant plus de 80% de leur revenu pour se loger.

On dénombrait 159 555 familles monoparentales locataires au Québec en 2021. Huit sur dix avaient à leur tête une femme. Entre les deux derniers recensements, le revenu médian des familles monoparentales n'a pas progressé aussi rapidement que celui des familles biparentales (hausse de 32,5% pour les familles monoparentales, contre 40% pour les familles biparentales). Ce qui a eu pour effet de creuser l'écart de revenu entre les deux types de familles, lequel est maintenant de 33 000 \$ par année. Ainsi, en 2021, 16,5% des ménages monoparentaux avaient un taux d'effort supérieur à 30%, contre seulement 7,7% des biparentaux.

La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes note que celles-ci ont dû refuser près de 8 000 demandes d'hébergement en 2020-2021, faute de places disponibles. Selon le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, trois femmes sur quatre éprouveraient de la difficulté à trouver un logement qui réponde tant à leurs besoins, qu'à leur capacité de payer, faisant en sorte que leur séjour en maison se prolonge, ne permettant pas à d'autres de prendre leur place. Même lorsqu'elles occupent un emploi, trouver un logement s'avère de plus en plus difficile. Pour celles dans une situation économique précaire, c'est tout simplement mission impossible. Nombre de femmes sont ainsi trop souvent condamnées à louer des logements trop petits, excentrés, isolés ou peu sécuritaires; à vivre de l'itinérance; ou encore à rester ou retourner auprès de leur conjoint violent, mettant en péril leur santé, leur liberté, leur sécurité et parfois même leur vie et celle de leurs enfants. Les femmes qui fuient la violence conjugale vivent souvent une forte instabilité résidentielle, faute de logements abordables.

Source : <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/DossierNoirFRAPRU2023.pdf>

Les femmes sont également plus susceptibles de subir de la discrimination lors de la recherche de logement (voir section discrimination).

Source : <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Enquete-discrimination-2021.pdf>

Personnes immigrantes

Les locataires immigrants au Québec représentaient 21,1% des ménages ayant des besoins impérieux de logement, en 2021, avec un revenu annuel médian de 22 000 \$. Ils font partie des ménages les plus susceptibles de vivre dans un logement de taille inadéquate. Lors du dernier recensement, sur l'ensemble des locataires estimant vivre dans un logement trop petit, 58 % étaient des ménages immigrants.

Source : <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/DossierNoirFRAPRU2023.pdf>

Les personnes immigrantes ou racisées sont plus susceptibles de subir de la discrimination lors de la recherche de logement (voir section discrimination).

Source : <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Enquete-discrimination-2021.pdf>

Personnes en situation de handicap

Selon la dernière enquête canadienne sur l'incapacité, menée en 2017, près de la moitié des personnes vivant avec des enjeux de motricité étaient locataires, et la majorité de ceux-ci se classaient sous le seuil de faible revenu. Selon une étude menée par Ex Aequo, en 2019, 70 000 ménages au Québec étaient en attente d'une résidence adaptée à leurs besoins, 40 000 ménages comptant au moins une personne handicapée étaient en attente d'un logement social ou subventionné cette même année. Sur 260 000 personnes utilisant des aménagements particuliers dans leur résidence, 15% avaient des habitats mal adaptés. Le manque de logement accessible et adaptable peut contraindre certaines personnes de tout âge à habiter dans un CHSLD ou en résidence privée pour personnes aînées.

Les organismes en défense de droits réclament une approche basée sur l'accessibilité universelle afin que les normes du bâtiment favorisent l'équité et l'inclusion.

*Sources : <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/DossierNoirFRAPRU2023.pdf>
<https://collectifau.ca/laccessibilite-universelle/>*

Personnes aînées

Beaucoup étant à la retraite, les ménages de 65 ans et plus sont les locataires ayant le moins profité des transferts gouvernementaux durant la pandémie. Ils représentent donc la catégorie d'âge dont les revenus ont augmenté le moins vite entre les deux recensements (23,4% de plus). En 2021, ils représentaient le groupe le plus pauvre, avec un revenu annuel médian de 34 400 \$.

Alors que la population du Québec vieillit, le nombre de ménages locataires dont le principal soutien financier est âgé de 65 ans et plus représente à présent 26,5% de l'ensemble des ménages locataires. En 2021, 9,4% d'entre eux consacrait la moitié de ses revenus pour se loger. Cette catégorie d'âge était également celle dont les loyers étaient les plus élevés, parmi tous les ménages ayant un taux d'effort de plus de 50 ou 80%.

Près d'une personne âgée sur cinq (16 %) vivant en ménage privé au Québec occupe un logement qui est au-dessus de ses moyens, révèle une note d'information de l'Institut de la statistique du Québec (Source: ISQ- mai 2023).

Source: <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/DossierNoirFRAPRU2023.pdf>

L'Association québécoise des retraité·es des secteurs public et parapublic (AQRP) déplore l'éviction de plus de 2500 personnes âgées de leur résidence privée pour aînés (RPA) entre 2022 et 2023. Selon une enquête menée par l'AQRP entre octobre 2022 et septembre 2023, 88 RPA ont fermé leurs portes.

Cette situation est préoccupante pour les locataires aînés à faible revenu, pour qui se reloger devient presque impossible, sans compter le déracinement que cela engendre. Rappelons que les RPA de petite taille sont généralement situées en région et que leur fermeture peut entraîner un déracinement des locataires qui doivent alors déménager dans les grands centres, loin de leur réseau social et de soutien.

Source: <https://www.ledevoir.com/societe/805086/plus-2500aines-ont-ete-evincies-residence-privee-entre-2022-2023>

Environnement

La précarité énergétique frappe près d'un ménage sur cinq, selon une équipe de la Chaire de recherche du Canada en logement, communauté et santé de l'Université McGill. La précarité énergétique fait référence à la difficulté d'avoir accès ou d'avoir les moyens de bénéficier de services énergétiques à la maison, de pouvoir maintenir des températures confortables au sein de celle-ci et de vivre dans la dignité. Lutter contre la précarité énergétique est essentiel pour une transition énergétique équitable et pour la résilience climatique.

Les conséquences sur les ménages locataires et à faible revenu de l'injustice environnementale sont documentés, de même que les risques accrus d'être impactés par les changements climatiques.

Les ménages locataires à faible revenu habitent généralement dans les quartiers à forte densité d'habitations, dans des endroits moins végétalisés, situés dans des îlots de chaleur. Ceci a des impacts significatifs sur la santé de ses occupants : coup de chaleur, déshydratation, décès, conditions de santé exacerbées.

En plus de subir des effets sur leur santé, ils deviennent victimes d'injustices environnementales. Contrairement aux ménages les mieux nantis, ils sont plus susceptibles d'habiter dans des logements mal ventilés, mal isolés, dépourvus de climatiseurs. Ils se voient dans l'incapacité de se protéger et de s'adapter aux effets des changements climatiques, telles les vagues de chaleur.

Sources :<https://frq.gouv.qc.ca/projet/prevenir-et-reduire-la-precarite-energetique-un-enjeu-de-logement-de-sante-et-dequite-pour-la-transition-energetique-au-quebec/>

<https://www.frapru.qc.ca/droit-au-logement-et-crise-climatique/>

Itinérance

Les plus récentes données du Ministère de la Santé et des Services sociaux sur l'itinérance affichent une hausse très marquée du nombre de personnes sans-abri « visibles », passant de 5 789 en 2018 pour tout le Québec à 10 000 personnes en octobre 2022. Cette hausse de près du double sur quatre années est principalement causée par l'éviction du logement, 23 % des situations menant à l'itinérance, tandis qu'en 2018, ce nombre était évalué à seulement 2 %. Un constat troublant : les évictions sont devenues le principal facteur d'itinérance, devant les problèmes de toxicomanie ou de revenu insuffisant. Pour la Montérégie, le nombre de personnes en situation d'itinérance visible en octobre 2022 était de 787, une hausse de 98% par rapport à 2018.

Source:<https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2023/12/RCLALQ-evictions-forcees-2023.pdf>

Santé mentale

Le logement est l'endroit où on passe une grande partie de son temps: son prix, sa taille, sa qualité, l'endroit géographique où il se situe sont tous des éléments qui ont des impacts sur la santé de ses occupants. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, « Le logement idéal favorise la santé physique et mentale. Il procure à ses occupants une certaine sécurité psychologique, des liens physiques avec leur communauté et leur culture ainsi que le moyen d'exprimer leur individualité ». (1)

« L'accès à un logement de qualité améliore les conditions de santé des populations. Un logement insalubre, inabordable, surpeuplé, de taille inadéquate ou en mauvais état contribue à la précarité résidentielle et à l'apparition de différents problèmes de santé physique et mentale. Chez les enfants, on observe un lien entre l'instabilité résidentielle et le développement de problèmes de comportement et de santé mentale, qui peuvent persister jusqu'à l'âge adulte ». (2)

(1) Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (2023) L'ABC du logement social en

(2) Ministère de la Santé et des Services sociaux et Société d'habitation du Québec (2022). Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social et communautaire.

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-704-02W.pdf>

« Au Canada, près de 520 700 personnes ayant un problème de santé mentale seraient mal logées et 119 800 d'entre elles seraient en situation d'itinérance ». (1)

Coût du logement :

Parmi toutes les caractéristiques du logement, l'abordabilité a le potentiel d'avoir une influence sur toutes les autres et sur l'accès à un logement convenable. En conséquence, les ménages subissent une perte de leur pouvoir d'achat. Ils doivent faire des compromis sur leurs besoins de base : choisir entre payer son loyer, manger ou payer ses médicaments, se vêtir, prendre soin de sa santé. La situation de précarité qui en découle augmente par ailleurs les risques d'anxiété et de dépression chez les membres du ménage.

Qualité du logement:

Les logements de mauvaise qualité en raison de problèmes structuraux ou de leur vétusté peuvent entraîner ou exacerber des problèmes de santé (allergies, l'asthme ou des maladies respiratoires, chutes, blessures). Les enjeux psychologiques et sociaux associés à cette exposition peuvent également affecter le niveau de stress et l'état de santé globale des occupants.

Taille du logement:

Vivre dans un logement surpeuplé est associé à une vaste gamme de problèmes de santé et des conséquences sur la vie de ses occupants. En plus d'augmenter le risque de maladies infectieuses, et plus particulièrement celles des voies respiratoires, le manque d'espace et d'intimité est associé au stress chronique, à la détresse psychologique et aux comportements agressifs. Il nuit également au bon développement comportemental et cognitif des enfants.

Source:

Direction de la santé publique de la Montérégie. Mai 2022. Fiche thématique : Un logement abordable, de qualité et de taille convenable.

<https://extranet.santemonteregie.qc.ca/app/uploads/2024/01/fiche-municipale-logement-acceptable.pdf>

(1) Association canadienne pour la santé mentale – Filiale de Montréal, et ses partenaires du Réseau montréalais pour le logement autonome destiné aux personnes ayant un problème de santé mentale. 2016. Le logement: un déterminant majeur de la santé mentale.

<https://acsmmontreal.qc.ca/wp-content/uploads/2017/02/ACSM- rapport-logement-sante-mentale.pdf>

Lors d'une sortie conjointe du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) et du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), le 7 mai 2024, les deux regroupements sonnent l'alarme : la crise du logement est génératrice de graves problèmes de santé mentale. Ils soulignent que des professionnel·les de la santé constatent l'augmentation de la détresse en lien avec le logement, un phénomène fort inquiétant qui engorge les CLSC, les salles d'urgence et les ailes psychiatriques des hôpitaux. Un psychiatre montréalais confiait d'ailleurs récemment que le stresseur principal identifié par les personnes hospitalisées en psychiatrie était, sans surprise, le logement.

Une grande partie des locataires perdent leur logement, étant victime de la forte spéculation immobilière, d'autres éprouvent de la difficulté à payer des loyers devenus beaucoup trop chers, à la suite de hausses abusives et répétitives. Plusieurs n'ont plus d'autre choix que de vivre dans des taudis ou des motels. Peu importe la situation de crise, le résultat est le même : le fil de la vie est cassé. On parle même de passage à l'acte suicidaire chez certaines personnes déjà mises à mal par une série d'épreuves.

Source: Sortie publique conjointe du RCLALQ et RRASMQ - 7 mai 2024

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/812351/idees-crise-logement-sante-mentale-nous-crions-secours>

Jeunesse

Le manque de logements impacte les jeunes de moins de 35 ans de façon importante, selon l'Observatoire Jeune et Société, qui recense pas moins de 700 migrations en région ratées, tributaires de cette situation.

Au cours de la dernière année, l'équipe de Place aux jeunes en région a supporté et tenté de faciliter l'établissement de quelque 1700 jeunes professionnels de 18 à 35 ans. Or, PAJE s'est vite retrouvé face à un obstacle majeur, qu'est l'insuffisance de logements disponibles.

Source : <https://nordinfo.com/actualites/le-manque-de-logements- impacte-lourdement-les-jeunes>

Ce sont surtout les jeunes qui sont les plus susceptibles de louer un logement. Les données du recensement de 2021 ont ainsi permis d'établir que 63 % des personnes âgées de 15 à 29 ans qui assurent le soutien de leur ménage sont locataires (contre 33 % pour la moyenne nationale).

«Cette situation peut rendre ce groupe plus vulnérable lors de changements brusques sur le marché du logement et de la location », souligne une enquête de Statistique Canada diffusée l'automne dernier.

Parce qu'ils ont des revenus limités, les étudiants sont particulièrement vulnérables à la crise du logement.

Source : <https://www.ledevoir.com/societe/809455/crise- logement- auelles-perspectives-jeunes-adultes>

Employabilité

Avoir accès à un logement abordable a des bénéfices au plan économique, puisque cela favorise la participation des adultes au marché de l'emploi et l'assiduité au travail, la mobilité résidentielle et professionnelle pour attirer des travailleurs-euses, et enfin, augmente la productivité dans son ensemble.

Les difficultés d'accès au logement, la complexité de la recherche d'un toit et l'augmentation du coût des loyers influencent l'insertion professionnelle, le maintien en emploi et le comportement des personnes en recherche d'emploi.

Source : https://chaireriss.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/125/CLR-PUB_Pointsur_AbordLogementsQc_no1.1.pdf

Insécurité alimentaire

Le manque de logements abordables a une incidence sur les dépenses de consommation des ménages, car la hausse des loyers implique une diminution du budget pouvant être consacré aux autres besoins de base.

En restreignant la part du budget dédiée à l'alimentation, cette problématique peut notamment exacerber l'insécurité alimentaire qui est actuellement en hausse au Québec.

Le logement est au cœur des préoccupations et des recommandations des Banques alimentaires du Québec pour contrer l'insécurité alimentaire.

Source : <https://observatoiredesinegalites.com/marche-locatif-crise-logement/>

Discrimination et stigmatisation

Avec la crise du logement qui sévit actuellement au Québec, chercher un logement est une véritable course à obstacles pour les ménages locataires. La frénésie immobilière, l'explosion du coût des loyers et les très faibles taux d'inoccupation des logements dans plusieurs villes de la province ont une forte incidence sur les pratiques des propriétaires au sein du milieu locatif. Les locataires n'arrivent pas à signer un bail en raison de la discrimination perpétrée illégalement par les propriétaires.

La discrimination se fait ressentir à toutes les étapes de la location d'un logement, de la recherche d'annonces de logement à louer à la signature du bail. Les motifs de discrimination sont multiples. Par exemple, un·e locataire risque non seulement de subir de la discrimination parce qu'il ou elle a des enfants, mais également en raison de sa condition sociale (sa source de revenus), son expression de genre, son origine ethnique et son orientation sexuelle.

Source : <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Enquete- discrimination-2021.pdf>

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) a ouvert un nombre toujours croissant de dossiers d'enquête en matière de discrimination liée à l'accès au logement en 2023. Une hausse de 10 % par rapport à la période 2021-2022, selon les données de la Commission.

Un dossier sur dix du total des dossiers d'enquête ouverts à la Commission en 2023 concerne des cas de discrimination dans l'accès au logement. Selon les données du rapport annuel de 2023, le handicap, la race ou l'origine ethnique et la condition sociale sont les principaux motifs évoqués par les plaignants dans le dossier de l'accès au logement.

Économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale souligne dans son mémoire déposé dans le cadre des consultations de la Politique métropolitaine de l'Habitation en 2022, que les entreprises d'économie sociale jouent un rôle central comme porteuses de projet, comme organisations offrant du logement social et des services aux populations vulnérables et qu'elles contribuent à la mixité d'usage et à une cohésion sociale.

Voici les éléments pour expliquer aux participant·es de votre activité quels sont les fondements du droit au logement.

C'EST QUOI, LE DROIT AU LOGEMENT?



Le droit au logement est un droit économique et social à bénéficier d'un logement convenable ou d'un abri. Il doit inclure les éléments suivants :

la sécurité légale d'occupation, c'est-à-dire la protection contre les évictions forcées ;

la présence d'infrastructures et d'équipements essentiels à la santé, à la sécurité et au confort ;

la capacité de paiement de manière à ce que le coût du logement « se situe à un niveau qui ne menace ni ne compromette la satisfaction d'autres besoins fondamentaux ;

l'habitabilité, la qualité des logements ;

La facilité d'accès, ce qui signifie qu'« un logement convenable doit être accessible à ceux qui y ont droit » ;

l'emplacement, c'est-à-dire la présence de services de santé, d'écoles, etc. ;

le respect du milieu culturel permettant l'expression de l'identité culturelle et de la diversité dans le logement.

Source : FRAPRU

Voici les éléments pour expliquer aux participant·es de votre activité pourquoi il y a une crise du logement, quelles en sont les causes.

C'EST QUOI, LA CRISE DU LOGEMENT?

La crise se caractérise par une **pénurie d'habitations abordables**, une **augmentation rapide des prix des loyers** et de celui des maisons, et des difficultés d'accès à un **logement décent** pour divers groupes de la société, notamment les personnes démunies, les travailleuses et travailleurs à statut précaire, les jeunes familles et les membres des communautés autochtones.

Plusieurs facteurs sont en cause.

CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Augmentation de 700 000 personnes au Québec dans les 10 dernières années, dont 153 000 dans la dernière année seulement. Augmentation du nombre de personnes vivant seules et des familles séparées qui implique un besoin additionnel de 65 000 logements.

LA RUÉE SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

La pandémie et le télétravail ont accentué l'intérêt des Québécois à acquérir un résidence secondaire depuis 2020 ce qui exerce une pression sur la demande d'habitation dans les régions du Québec.

LES LOCATIONS DE COURTE DURÉE

Selon le décompte du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), il y avait, en février 2023, 29 482 locations offertes sur Airbnb pour tout le Québec, dont 90 % étaient des logements entiers.

LES RETARDS DANS LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

9 000 unités approuvées dans les 25 dernières années n'ont pas vu le jour, principalement parce que les gouvernements n'ont pas ajusté à la hausse leurs subventions afin de tenir compte de la hausse des coûts de construction, qui a atteint 58 % entre 2020-2021 et 2022-2023.

Voici les éléments pour expliquer aux participant·es de votre activité pourquoi il y a une crise du logement, quelles en sont les causes (suite).

C'EST QUOI, LA CRISE DU LOGEMENT?

LES COÛTS ÉLEVÉS DE LA CONSTRUCTION

Ils affectent non seulement la réalisation de logements sociaux, mais découragent aussi les investisseurs à lancer des chantiers, particulièrement dans le secteur locatif.

LA FLAMBÉE DES PRIX DE L'HABITATION

Les cas de surenchère se sont alors multipliés pendant quelque temps, puis les coûts de l'immobilier au Québec ont explosé. Entre décembre 2016 et août 2023, le coût des logements neufs s'est accru de 42,4 %.

L'INFLATION

Afin de la contrer, la Banque du Canada a amorcé un rehaussement marqué des taux d'intérêts qui ont passé de 2,45% en mars 2020 à 7,2% en juillet 2023.

Source : CSQ

QUELLES SONT LES ACTIONS QUE JE PEUX POSER?

La mise en action est la clé pour ne pas tomber dans le cynisme.

Se mobiliser fait la différence, fait bouger les choses, nous redonne du pouvoir d'agir individuel et collectif.

Il est proposé de demander aux participant·es de votre activité quelles actions individuelles et collectives elles et ils ont envie de poser en faveur du droit au logement.

Il vous est proposé de porter le carré bleu, symbole de la campagne de mobilisation.

Pour contrer la crise du logement, on a besoins de toits.

Voici d'autres exemples d'actions qu'il est possible de poser, vous pouvez alimenter la discussion pour en cibler d'autres à soutenir individuellement et/ou collectivement.

Pistes d'actions - Quelques exemples



INSCRIRE MON BAIL SUR LE REGISTRE DES LOYERS SI JE SUIS LOCATAIRE



PARTICIPER AUX MOBILISATIONS EN FAVEUR DU DROIT AU LOGEMENT



SUIVRE LES PAGES FACEBOOK D'UN COMITÉ LOGEMENT, DU FRAPRU ET DU RCLALQ



PARTAGER MES PRÉOCCUPATIONS À MES DÉPUTÉ·ES ET ÉLU·ES LOCAUX



DEVENIR MEMBRE DE MON COMITÉ LOGEMENT LOCAL



PARTICIPER À DES CONSULTATIONS CITOYENNES ET DES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION POPULAIRE SUR LE SUJET

PORTE LE CARRÉ BLEU ET EN DISTRIBUER À MON ENTOURAGE

Ici se trouvent les références qui appuient les énoncés et statistiques du document.

RÉFÉRENCES

- Communauté métropolitaine de Montréal. 2023. Observatoire grand Montréal : grand Montréal en statistiques.
<https://observatoire.cmm.qc.ca/grand-montreal-en-statistiques/>
- CSQ. 2024 Ma CSQ cette semaine. Crise du logement : portrait d'une dure réalité.
<https://www.lacsq.org/actualite/crise-du-logement-portrait-dune-dure-realite/>
- FRAPRU. 2022 C'est quoi, le droit au logement ?
<https://www.frapru.qc.ca/cest-quoi-le-droit- au-logement/>
- Le Devoir. Quel est le loyer moyen dans votre ville ?
<https://www.ledevoir.com/interactif/2023- 06-28/logement/index.html>
- Statistiques Canada. 2023 Recensement de 2021 : Logement.
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/rt-td/housing-logement-fra.cfm>





Le Chantier territorial en logement social Jardins-Roussillon est composé de : Les Corporations de développement communautaire (CDC) de Roussillon et des Jardins-de-Napierville, le Comité logement Rive-Sud, la Fédération des OSBL

d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (FROHME), l'Outil - Immobilier à impact social (anciennement le Groupe de ressources techniques - GRT Rive-Sud).

Avec la participation et le soutien de partenaires : l'organisation communautaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO), l'Office d'habitation (OH) de Roussillon et les conseillères en développement social des MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville.